



# La question de la confessionnalité scolaire dans la revue catholique *Maintenant* (1965-1975)

Anthony M. Lafontaine

Volume 88, numéro 1-2, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092010ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1092010ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafontaine, A. M. (2022). La question de la confessionnalité scolaire dans la revue catholique *Maintenant* (1965-1975). *Études d'histoire religieuse*, 88(1-2), 63–83. <https://doi.org/10.7202/1092010ar>

Résumé de l'article

*Maintenant* est une revue catholique québécoise fondée par les Dominicains et publiée de 1962 à 1975 en collaboration avec des laïcs. Ses animatrices et animatrices, qui adhèrent à la philosophie du personalisme de même qu'à la théologie de la sécularisation, appartiennent au milieu intellectuel catholique critique de la présence institutionnelle de l'Église au Québec. Cet article vise à présenter l'évolution de leur lutte contre cette « chrétienté » et du raisonnement qui la sous-tend durant les années 1960 ainsi que la conclusion à laquelle les auteurs et autrices en arrivent dans la seconde moitié de cette décennie, soit un appui clair à la sécularisation des institutions publiques. Cette dernière est présentée dans les pages de la revue comme étant la seule voie d'avenir pour le catholicisme en cette période de modernisation rapide, c'est-à-dire qu'elle représente la solution au phénomène du décrochage religieux qui les inquiète.

# La question de la confessionnalité scolaire dans la revue catholique *Maintenant* (1965-1975)

Anthony M. Lafontaine<sup>1</sup>

**Résumé :** *Maintenant* est une revue catholique québécoise fondée par les Dominicains et publiée de 1962 à 1975 en collaboration avec des laïcs. Ses animateurs et animatrices, qui adhèrent à la philosophie du personnalisme de même qu'à la théologie de la sécularisation, appartiennent au milieu intellectuel catholique critique de la présence institutionnelle de l'Église au Québec. Cet article vise à présenter l'évolution de leur lutte contre cette « chrétienté » et du raisonnement qui la sous-tend durant les années 1960 ainsi que la conclusion à laquelle les auteurs et autrices en arrivent dans la seconde moitié de cette décennie, soit un appui clair à la sécularisation des institutions publiques. Cette dernière est présentée dans les pages de la revue comme étant la seule voie d'avenir pour le catholicisme en cette période de modernisation rapide, c'est-à-dire qu'elle représente la solution au phénomène du décrochage religieux qui les inquiète.

**Abstract:** *Maintenant* is a French Canadian Catholic paper created by the Dominican Order and published from 1962 to 1975 in collaboration with laypeople. Its authors belong to the circle of Catholic intellectuals critical of the Church's institutional presence in Quebec in the 1950s and 1960s. The present article seeks to present their analysis of Quebec's religious decline and highlights how their theological ideas influence their stance in favour of the secularization of the province's public institutions. Through this, it will become evident that secularization is *Maintenant's* answer to the religious crisis of the 1960s and 1970s; its authors see it as the only way forward for Catholicism in the modern age.

---

1. L'auteur a complété sa maîtrise en histoire en avril 2021. Son mémoire porte sur la revue *Maintenant* (1962-1975) et vise à montrer les multiples influences théologiques qui façonnent sa critique de la chrétienté à l'époque de la Révolution tranquille. Il cherche ainsi à mettre en lumière l'analyse du paysage religieux des auteurs et autrices de la revue et à comprendre leurs explications du déclin de la pratique religieuse observé à l'époque.

*Maintenant* est une revue catholique d'opinion<sup>2</sup> dont la publication s'étend de septembre 1962 à décembre 1975<sup>3</sup>. Les idées qu'elle défend sont le produit d'un contexte catholique et québécois bien particulier, celui du croisement entre Révolution tranquille, *aggiornamento* et triomphe au sein d'une partie de l'Église de théologies longtemps combattues, telles que la théologie de la sécularisation<sup>4</sup>. Ces multiples influences façonnent la critique du catholicisme canadien-français – le « système de chrétienté<sup>5</sup> » – que l'on trouve dans les pages du mensuel. Cette même critique débouche, à partir de 1965, sur le positionnement du mensuel en faveur de la déconfessionnalisation du système scolaire public<sup>6</sup>, un sujet jusqu'ici peu exploré par l'historiographie. Dans le cadre du présent article, les liens entre ces deux éléments sont explicités. En d'autres mots, nous cherchons à comprendre en quoi la prise de position en faveur de la neutralisation des structures scolaires publiques est un exemple d'application de la synthèse religieuse et idéologique de *Maintenant* ainsi que les modalités concrètes de ce positionnement. Pour ce faire, il nous faut d'abord présenter la revue dont la structure, l'histoire et le choix des collaborateurs et collaboratrices ont rendu possible, voire probable, l'adhésion à un système scolaire public non confessionnel.

---

2. Andrée Fortin observe que pour les auteurs de *Maintenant*, « il ne s'agit pas de discuter, mais bel et bien de s'engager ». Andrée FORTIN, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 174-180.

3. Seuls trois numéros sont publiés en 1975 ; la revue est à ce moment presque entièrement politique.

4. Le livre de Marie-Dominique Chenu, *Une école de théologie : le Saulchoir* (1937), par exemple, a été mis à l'Index par le pape Pie XII. Voir : Gerd-Rainer HORN, *The Spirit of Vatican II Western European Progressive Catholicism in the Long Sixties*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 6 et 26.

5. Une définition complète de la chrétienté est donnée par Fernand Dumont dans les pages de la revue : « La chrétienté, c'est une conception de l'insertion de l'Église dans l'histoire, selon laquelle cette incarnation doit se faire en termes d'institutions chrétiennes : par exemple, un État chrétien, des écoles, des syndicats, des coopératives, des clubs sociaux officiellement chrétiens. » Jocelyne DUGAS, « Chrétienté impuissante, défis d'aujourd'hui », *Maintenant*, février 1966, p. 52.

6. Dans les pages de la revue, il est question d'« école confessionnelle » ou d'« éducation catholique ». Il semble cependant tomber sous le sens que la rupture avec l'école et l'éducation catholiques dans le milieu scolaire public nécessite la neutralisation de toutes les structures, y compris les commissions scolaires. Dans notre analyse, nous optons ainsi pour une expression plus large qui nous apparaît mieux correspondre aux objectifs de *Maintenant* : « déconfessionnalisation des structures scolaires ».

## Présentation de *Maintenant*

D'abord publiée par les Dominicains – qui précisent cependant que les positions exprimées dans la revue n'engagent pas l'Ordre<sup>7</sup> –, la revue *Maintenant* devient indépendante à partir de novembre 1968 et le demeurera jusqu'à la fin. À l'origine, elle remplace *La Revue dominicaine*, une publication qui était devenue trop savante et éloignée de l'actualité aux yeux de l'Ordre des Prêcheurs<sup>8</sup>. Tout au long de son existence, *Maintenant* est dirigée par une équipe formée de Dominicains et de laïcs, une mixité inusitée à l'époque<sup>9</sup>, et ses collaborateurs et collaboratrices sont issus autant du clergé que du monde profane : environ quatre-vingts pour cent des articles sont écrits par des laïcs et ces derniers composent la moitié du comité de direction<sup>10</sup>. *Maintenant* se veut d'ailleurs axée sur le dialogue clercs-laïcs<sup>11</sup>, une posture à laquelle elle sera fidèle durant les débats entourant le statut confessionnel des écoles francophones en prêtant l'oreille aux élèves eux-mêmes.

## Une revue en trois temps

La relation entre l'équipe de direction et les Dominicains est cependant tumultueuse et marquée par deux conflits, le second provoquant une rupture définitive entre l'Ordre et la revue ; il est donc possible de diviser en trois temps l'existence de la publication. La question de la professionnalité scolaire évolue durant chacune de ces trois périodes et les écrits en la matière se « radicalisent », c'est-à-dire que la majorité des auteurs et des autrices se

---

7. Sur la question du flou du statut de la revue, voir Martin ROY, *Une réforme dans la fidélité : la revue Maintenant (1962-1974) et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 32-33.

8. Ce « reproche » fait à *La Revue dominicaine* est révélateur du tournant de l'époque : on cherche à s'éloigner du thomisme, dont elle s'était fait un organe de diffusion, et à développer une « nouvelle théologie » ancrée dans la réalité moderne. À ce sujet, voir Janine THÉRIAULT, « D'un catholicisme à l'autre : trois ordres catholiques au Québec et leurs revues face à l'Aggiornamento, 1962-1970 », *Mens*, 5, 1 (2004), p. 23-24 et Gregory BAUM, *Vérité et pertinence : Un regard sur la théologie catholique au Québec depuis la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2014, p. 13-14.

9. La revue *Relations*, dirigée par les Jésuites, donne rarement la parole aux laïcs durant cette période, encore moins lorsqu'il est question de l'Église : « Ces Jésuites font preuve d'un réformisme tempéré par la vision traditionnelle du rapport de supériorité du sacré sur le profane et du clergé sur le laïc ». Voir : J. THÉRIAULT, « D'un catholicisme à l'autre », p. 27.

10. André BEAULIEU et Jean HAMELIN, « *Maintenant* », dans André Beaulieu, Jean Hamelin et coll., *La presse québécoise : des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 235-238.

11. Pierre PAGÉ, « Actualité et liberté de parole dans les revues catholiques : quelques jalons 1940-1975 », *Études d'histoire religieuse* 76 (2010), p. 104.

rallie à la neutralisation des écoles à partir de 1965, une position minoritaire au sein de l'opinion publique québécoise de l'époque<sup>12</sup>.

Ainsi, la revue est d'abord dirigée par le père dominicain Henri-Marie Bradet, vicaire puis curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce jusqu'en 1960. Cette première période, qui s'étend de septembre 1962 à juillet 1965, marque les débuts de l'analyse et de la critique de la chrétienté qui serviront d'assise à la position qu'adopte la publication en matière de laïcité, notamment en ce qui concerne le milieu scolaire. Ce positionnement est cependant ultérieur au départ du père Bradet : sous sa direction, la revue se refuse à appliquer le militantisme anti-chrétienté qu'elle promeut à l'école confessionnelle, c'est-à-dire que tout se passe comme si celle-ci ne contribuait pas au climat religieux autoritaire et malsain dénoncé abondamment dans les différents articles. Au contraire, l'école catholique est explicitement défendue dans les pages du mensuel jusqu'en 1965, notamment face au Mouvement laïque de langue française (MLF) perçu par les collaborateurs et collaboratrices comme antireligieux<sup>13</sup>. À l'idée de laïciser le système scolaire, la revue oppose le pluralisme institutionnel de Jacques Maritain, penseur populaire auprès des Dominicains québécois de l'époque<sup>14</sup>. À l'été 1965, un article du père Marcel-Marie Desmarais met le premier directeur dans l'embarras : en se prononçant pour une révision de la morale conjugale de l'Église<sup>15</sup>, Desmarais aurait froissé le général des Dominicains à Rome, le père Aniceto Fernandez<sup>16</sup>. C'est la première « affaire *Maintenant*<sup>17</sup> » qui aboutit au congédiement du père Bradet pour avoir laissé passer l'article de son confrère dans la revue.

L'embauche comme directeur de Vincent Harvey, théologien dominicain et professeur à l'Institut d'études médiévales<sup>18</sup>, ouvre une deuxième période dans l'histoire de *Maintenant*. En effet, sous sa gouverne qui durera jusqu'à

---

12. Guy ROCHER, « Confessionnalité et laïcité dans la mire du rapport Parent », dans Catherine Foisy et David Koussens (dir.), *Les catholiques québécois et la laïcité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 204.

13. Voir par exemple : P. Denis DUVAL, « Le Mouvement laïque... incompris? », *Maintenant*, juillet 1962, p. 244-245.

14. Voir : Yves CLOUTIER, « L'influence de Maritain : un déterminant de la réception de Vatican II au Québec », dans Gilles Routhier (dir.), *L'Église canadienne et Vatican II*, Montréal, Fides, 1997, p. 393-411.

15. L'article en question, « Une encyclique de Jean XXIII sur le mariage? », a été publié dans le numéro de mai 1963.

16. M. ROY, *Une réforme dans la fidélité*, p. 41-47.

17. Le congédiement du père Bradet fait couler beaucoup d'encre dans les médias de l'époque : on y voit un signe de l'autoritarisme persistant au sein de l'Église et une victoire de la « droite ». Voir : P. PAGÉ, « Actualité et liberté de parole », p. 105-106.

18. Martin ROY, « La foi chrétienne au crépuscule de la Révolution tranquille : une analyse de "Christianisme et nouvelle culture" (1971) de Vincent Harvey », *Bulletin d'histoire politique*, 24, 1 (2015), p. 77.

son décès en octobre 1972, les animateurs et animatrices du mensuel catholique qui se penchent sur la question de la professionnalité des écoles résorbent la contradiction qui minait leur critique de la chrétienté canadienne-française en se prononçant pour la neutralisation du système scolaire et l'« école neutre ouverte<sup>19</sup> ». Ainsi, pour remplacer l'éducation catholique, la plupart font la promotion d'un service de pastorale scolaire qui proposerait des activités sans lien avec le curriculum et auxquelles la participation des élèves serait facultative. Paradoxalement, si l'arrivée de Vincent Harvey semble avoir contribué à l'évolution de la position de *Maintenant* sur la question des écoles, le directeur se révèle plus conservateur que ses camarades en militant pour le maintien de la catéchèse à l'horaire régulier.

Hélène Pelletier-Baillargeon, détentrice d'une maîtrise en Lettres de l'Université de Montréal<sup>20</sup>, prend les rênes de la publication catholique en juin 1973 et en demeurera directrice jusqu'à la fin. Durant cette troisième période de la vie de *Maintenant*, les animateurs et animatrices développent davantage leur conception du rapport entre catholicisme et sécularisation et Pelletier-Baillargeon elle-même apporte les derniers arguments originaux de la revue sur la question scolaire. En effet, la directrice insiste sur le pluralisme croissant de la population estudiantine qui aurait déjà rendu caduc le principe de professionnalité, selon elle.

## L'expression de la « gauche conciliaire »

Majoritairement masculin, le corps des rédacteurs et collaborateurs est issu de l'élite intellectuelle catholique contestatrice de l'époque. En effet, leurs écrits les placent dans ce qu'il est convenu d'appeler la « gauche conciliaire<sup>21</sup> », ce qui n'est évidemment pas étranger à la trajectoire idéologique et religieuse qu'embrasse *Maintenant*, notamment en ce qui concerne les écoles confessionnelles. On retrouve Fernand Dumont, président de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église<sup>22</sup> dont le rapport suggère,

---

19. Voir, par exemple : Vincent Harvey, « Pour une école neutre ouverte », *Maintenant*, avril 1968, p. 99.

20. L'île : l'infocentre littéraire des écrivains québécois, *Pelletier-Baillargeon, Hélène*, 17 septembre 2020, [en ligne] : <http://www.litterature.org/recherche/ecrivains/pelletier-baillargeon-helene-815/>.

21. Sur l'affrontement entre « progressistes » et « conservateurs » dans les coulisses de Vatican II, voir : Bernard SESBOÛÉ, « Chronique. Un dur combat pour une Église conciliaire : Mon Journal du concile, de Yves Congar », *Recherches de Science Religieuse*, 91, 2 (2003), p. 259-272.

22. Le rapport Dumont ou *L'Église du Québec : un héritage, un projet* (1971), est le rapport de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église mise sur pied par les évêques du Canada français en 1968. Initialement censés porter sur la cohésion interne de l'Église, les travaux se portent rapidement sur la situation de l'Église et du catholicisme

entre autres, une inculturation de l'Évangile dans la communauté nationale, c'est-à-dire une meilleure correspondance de la pastorale aux codes du Québec nouveau<sup>23</sup>. On compte aussi parmi les rangs des rédacteurs de la revue Gérard Dion et Louis O'Neill, respectivement professeurs de sociologie et de philosophie, connus pour leur critique de la corruption du régime Duplessis<sup>24</sup>. Jacques Grand'Maison, théologien et sociologue, est lui aussi un collaborateur régulier de la publication : sa thèse doctorale, rédigée durant la période conciliaire, porte précisément sur l'adaptation du catholicisme au monde moderne<sup>25</sup>. Gérard Pelletier, qui signe quelques articles pour le mensuel, a été président de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) en 1940-1941<sup>26</sup> et a longuement milité pour un « christianisme ouvert sur la liberté<sup>27</sup> ». Paul Lemaire, dominicain et spécialiste de la philosophie du langage<sup>28</sup>, et Louis Racine, professeur de théologie<sup>29</sup>, se révèlent particulièrement importants dans notre étude de *Maintenant* puisqu'ils sont les premiers à appliquer à l'école confessionnelle la critique de la chrétienté ; ils se trouvent ainsi à jouer un rôle clé dans le cheminement de la publication en ce qui concerne le principe de confessionnalité. Réunissant plusieurs des figures les plus en vue du paysage intellectuel catholique québécois de l'époque, chacune engagée dans les réflexions concernant l'avenir de l'Église et le rapport entre religion et société, la revue accouche de l'idée d'un nouveau rapport entre catholicisme et milieu scolaire<sup>30</sup>. En cela, *Maintenant* est aussi le produit de son époque, ce qu'il nous faudra mettre en évidence.

---

dans le Québec contemporain. Voir : Guy ROCHER, « Commission Dumont, l'Église du Québec : un héritage, un projet », *Recherches sociographiques*, 13, 2 (1972), p. 291-293.

23. Gregory BAUM, *Vérité et pertinence : Un regard sur la théologie catholique au Québec depuis la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2014, p. 31-32.

24. Marco BÉLAIR-CIRINO et Dave NOËL, « Décès de Louis O'Neill : "c'est un homme très droit" », *Le Devoir*, 24 octobre 2018, [en ligne] : <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/539735/louis-o-neil> ; Michael D. BEHIELS, « Dion, Gérard », *L'Encyclopédie canadienne*, 2013, [en ligne] : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/dion-gerard>.

25. Voir : E.-Martin MEUNIER, « Jacques Grand'Maison et la Révolution tranquille », *Mens*, 3, 2 (2003), p. 156-159.

26. Michael D. BEHIELS, « Gérard Pelletier », *The Canadian Encyclopedia*, 2008, [en ligne] : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/gerard-pelletier>.

27. Michael GAUVREAU, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, p. 46.

28. Lemaire est aussi auteur de quelques ouvrages, dont un *Portrait inachevé de Fernand Dumont* (2000). Voir : Nicole GAGNON, « Paul-Marcel Lemaire : Portrait inachevé de Fernand Dumont », *Recherches sociographiques*, 42, 2 (2005), p. 412-413.

29. Les classiques des sciences sociales (UQAC), *Louis Racine*, 2006, [en ligne] : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/racine\\_louis/racine\\_louis.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/racine_louis/racine_louis.html).

30. Après tout, la revue est un « lieu où une certaine famille spirituelle se découvre, fraternise et collabore. » Vincent HARVEY, Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, Pierre SAUCIER et Paul DOUCET, « Après l'entracte », *Maintenant*, septembre 1965, p. 260.

## Historiographie

Plusieurs auteurs et autrices se sont intéressés à *Maintenant*, notamment en raison de la présence en son sein des figures intellectuelles importantes présentées plus haut. Si la question de l'appui du mensuel à la laïcité en général a été abordée par plus d'un, celle de la déconfessionnalisation scolaire en particulier n'a pas encore fait l'objet d'un examen exhaustif.

Le spécialiste de la revue *Maintenant* est sans contredit l'historien Martin Roy. En plus de lui avoir consacré une monographie, il a signé plusieurs articles mettant en évidence différents aspects de la réflexion des animateurs et animatrices du mensuel<sup>31</sup>. Dans *Une réforme dans la fidélité : la revue Maintenant et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Roy présente méticuleusement la genèse de la publication et trace, entre autres sujets, la trajectoire idéologique de la revue en matière de laïcité. En ce qui concerne le milieu scolaire, il observe avec justesse le passage de la promotion du pluralisme institutionnel à celui du modèle de laïcité ouverte<sup>32</sup>. La question des écoles ne retient cependant pas son attention dans le détail, notamment en ce qui concerne le ralliement des intellectuels du mensuel au seul service de pastorale contre la catéchèse obligatoire, élément clé de leur appui à la neutralisation. Il nous apparaît aussi pertinent de revoir la question à la lumière de la critique qu'adresse la revue à la chrétienté canadienne-française pour en expliciter davantage les liens ; c'est d'abord par peur de voir cette logique conservatrice se perpétuer que les auteurs et autrices abandonnent la défense de l'éducation catholique, ce qui n'est pas clair chez Roy. Enfin, l'historien considère que la rupture avec le concept d'éducation catholique survient en 1968<sup>33</sup> ; nous arguons ici qu'elle se fait plus tôt, soit dès l'été 1965.

Michael Gauvreau, sans y consacrer autant de lignes, se penche lui aussi sur le mensuel catholique dans *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*<sup>34</sup>. Il aborde rapidement quelques éléments de la pensée des auteurs en matière religieuse, notamment leur disqualification d'une religion conformiste et leur idéal d'une foi intériorisée. Le tout participe de sa critique plus large de la pensée de Fernand Dumont et des « catholiques modernistes », de sorte que les idées défendues spécifiquement par *Maintenant* sont peu

---

31. Voir, par exemple : M. ROY, « La foi chrétienne au crépuscule de la Révolution tranquille », p. 75-96.

32. M. ROY, *Une réforme dans la fidélité*, p. 100-123.

33. Martin ROY, « Penser la sortie de la chrétienté au Québec : la contribution de la revue catholique d'opinion *Maintenant* (1962-1974) », *Bulletin d'histoire politique*, 17, 3 (2009), p. 187.

34. M. GAUVREAU, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, p. 315-335.

explicitées et difficiles à dégager du reste des matériaux de l'analyse. Le positionnement de la publication quant à la confessionnalité ne retient pas son attention.

L'historienne Janine Thériault a quant à elle mis en dialogue *Culture*, publiée par les Franciscains, *Relations*, par les Jésuites et *Maintenant*, par les Dominicains, pour illustrer la pluralité des réactions du milieu intellectuel catholique canadien-français à l'*aggiornamento*. La confessionnalité scolaire n'est pas abordée, bien que l'autrice fasse mention de la prise de position controversée du dominicain Georges-Henri Lévesque en faveur de la déconfessionnalisation des coopératives<sup>35</sup>.

Mentionnons aussi le travail de Jonathan Livernois, qui voit dans *Maintenant* des « pistes en vue de l'écriture d'une synthèse d'histoire intellectuelle de la période » 1970-1980<sup>36</sup>. La démarche de l'auteur vise à montrer que la revue reflète l'angoisse d'une partie de l'intelligentsia québécoise quant à la culture et à l'histoire nationales en cette période de « modernisation » : la crainte que le Québec perde entièrement ses repères traditionnels, notamment, est manifeste dans les pages du mensuel<sup>37</sup>. Notre analyse porte plutôt sur les penchants « proprement religieux » de celui-ci, particulièrement en matière d'éducation.

## La critique de la chrétienté et ses influences

De 1962 à 1965, les auteurs et autrices de *Maintenant* élaborent une analyse complexe et cohérente du paysage religieux québécois dans l'optique de contribuer à sa transformation. Selon cette analyse, une grande partie – voire la majorité – de la communauté des fidèles de la province est composée de conformistes, de faux catholiques, qui pratiquent la religion à la manière d'une obligation sociale sans en comprendre les fondements<sup>38</sup>. Cet état de fait est le résultat de ce qu'ils nomment la « chrétienté », une organisation sociale coiffée d'une idéologie conservatrice dans lesquelles aurait baigné la majorité du clergé canadien-français jusqu'à la veille des années 1960. Concrètement, la chrétienté serait un écosystème d'institutions catholiques – écoles, syndicats, clubs de loisir, etc. – servant à isoler le plus possible les croyants et les croyantes de la société moderne : l'objectif des clercs aurait

---

35. J. THÉRIAULT, « D'un catholicisme à l'autre », p. 9.

36. Jonathan LIVERNOIS, « 1974. La dernière année de *Maintenant* », *Globe*, 14, 2 (2011), p. 87.

37. J. LIVERNOIS, « 1974. La dernière année de *Maintenant* », p. 92-93.

38. Ces gens seraient des « croyants-incroyants, cette imprécise classe des personnes à la foi débile et chagrine ». Denis DUVAL, « Deux utopies », *Maintenant*, avril 1962, p. 133.

été de leur épargner ainsi les nombreuses occasions de pécher qui y sont associée, de même que les idéologies néfastes qui y circulent. Or, aux yeux des collaborateurs de *Maintenant*, un tel encadrement de la vie des fidèles n'a eu pour effet que de carencer leur vie religieuse. En effet, surveillés par un clergé dominateur et omniprésent, ceux-ci sont surtout soucieux de paraître religieux pour éviter que leur soit jeté l'opprobre. Cette situation malsaine débouche sur une profonde ignorance religieuse : mis à part ce qui leur est interdit de faire, de dire ou de penser, ces catholiques ne connaissent à peu près rien de la religion qu'ils professent ; ils seraient animés de la « foi du charbonnier<sup>39</sup>. » Pire, ils ont l'impression que leur seul devoir est d'obéir, ce qui les détourne du travail intellectuel en matière religieuse qu'ils considèrent comme l'apanage des clercs. Dans une société où les processus de modernisation et d'urbanisation sont très avancés, cette foi faible, assise sur une « solide ignorance<sup>40</sup> », ne parvient pas à se maintenir ; ainsi s'expliquerait la baisse de la pratique religieuse observée à l'époque. À travers cette critique de la chrétienté se révèlent de nombreuses influences, locales comme internationales, qui pèsent lourd dans le raisonnement de la revue en matière d'écoles confessionnelles. Il importe donc de s'y intéresser brièvement.

La critique qu'adresse *Maintenant* au catholicisme tel qu'il se présente selon elle au Québec est indissociable de l'esprit du concile Vatican II. Ainsi, les animateurs et animatrices du mensuel embrassent entièrement l'esprit d'Église missionnaire proposé par le concile<sup>41</sup>. Celui-ci rompt avec la logique autoritaire de la chrétienté que la revue abhorre et se caractérise plutôt par l'accent porté sur le dialogue avec les fidèles et le monde, le but étant de proposer et non d'imposer la religion catholique<sup>42</sup>. Le concile a aussi un caractère « épochal » en ce sens qu'il marque la fin d'une époque

---

39. Vincent HARVEY et Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, « Les enfants du Paradis », *Maintenant*, décembre 1967, p. 368.

40. Pierre SAUCIER, « Des “catholicismes” au catholicisme », *Maintenant*, mars 1964, p. 82.

41. Cette notion est abordée explicitement dans la revue. Voir par exemple Jacques LECLERCQ, « Vers une Église missionnaire », *Maintenant*, janvier 1965, p. 9. Pour une analyse savante de ce que représente l'Église missionnaire, voir Stephen B. BEVANS, « Revisiting Mission at Vatican II: Theology and Practice for Today's Missionary Church », *Theological Studies*, 74 (2013), p. 261-283. Mgr Charbonneau parle du passage « d'une Église triomphante à une Église servante et pauvre ». Mgr Paul-Émile CHARBONNEAU, « Avant que ne s'efface la mémoire », dans Brigitte Caulier et Gilles Routhier (dir.), *Mémoires de Vatican II*, Montréal, Fides, 1997, p. 25.

42. Philippe LEVILLAIN, *La mécanique politique de Vatican II: La majorité et l'unanimité dans un concile*, Paris, Beauchesne, 1975, p. 35. Le concile comptait aussi une importante présence de non-catholiques ainsi que quelques groupes de femmes, ce qui en fait peut-être le plus « universel » de tous. Voir : Donald W. NORWOOD, « Vatican II: The Most Catholic Council? », *The Ecumenical Review*, 66, 4 (2014), p. 421-432.

pour l'Église, celle de la Réforme catholique issue du concile de Trente, durant laquelle sa posture face aux autres religions et à la modernité était celle de l'affrontement<sup>43</sup>, une posture obsolète selon la revue. Contre un repli sur soi qu'elle associe à la chrétienté<sup>44</sup>, *Maintenant* se range du côté des pères conciliaires qui insistent sur l'ouverture au monde et le rôle historique que le christianisme doit jouer dans l'avènement de sociétés plus justes<sup>45</sup>. L'anxiété des auteurs et des autrices à propos de « l'ignorance religieuse » de leurs coreligionnaires est aussi à classer au chapitre des préoccupations de Vatican II dont l'un des axes majeurs est de rendre davantage intelligible la foi. En effet, de nature pastorale, ce concile est le premier à avoir l'*aggiornamento* pour leitmotiv, c'est-à-dire la mise à jour des façons de faire de l'institution religieuse pour rejoindre le monde<sup>46</sup>. Plus, le concile consacre la « pastoralité de la doctrine », notion par laquelle on reconnaît explicitement que la doctrine est liée, comme la pastorale, à un contexte social, culturel, politique, etc. précis qu'il faut prendre en compte dans sa transmission aux fidèles<sup>47</sup>. En d'autres mots, Vatican II affirme qu'on ne saurait penser la doctrine sans réfléchir à sa communication, le tout dans le but de transmettre efficacement le message évangélique<sup>48</sup>. Comme nous le verrons, l'ouverture à l'Autre, l'insertion du catholicisme au sein du monde moderne, le souci du dialogue et la nécessité de rendre la foi davantage intelligible aux contemporains sont autant de dimensions du positionnement de la revue en faveur de la déconfessionnalisation scolaire.

En faveur des orientations de Vatican II, les auteurs et autrices du mensuel catholique sont aussi gagnés par les écrits théologiques et philosophiques précurseurs des travaux conciliaires. La lecture de *Maintenant* révèle en effet une profonde adhésion au personalisme, un courant de pensée développé entre autres par le philosophe Emmanuel Mounier (1905-1950) visant à rompre avec l'« éthique religieuse de résignation, de soumission et de passivité qui traverse tout le XIX<sup>e</sup> siècle » pour adapter la religion catholique au dynamisme du XX<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. Pour les personalistes, il ne s'agit

---

43. G. ROUTHIER, *Vatican II : Herméneutique et réception*, p. 17.

44. La formule du « ghetto » est souvent employée. Voir, par exemple : Jacques LECLERQ, « L'enseignement chrétien », *Maintenant*, octobre 1963, p. 298.

45. E.-Martin MEUNIER, *Le pari personaliste, modernité et catholicisme au XXe siècle*, Montréal, Fides, 2007, p. 24 et p. 268.

46. Depuis le concile de Trente, l'Église exhortait plutôt le monde à venir vers elle et se donnait l'image d'une entité immuable, extérieure au contexte historique. Voir John W. O'MALLEY, « Vatican II : Did Anything Happen? », *Theological Studies*, 67 (2006), p. 13.

47. J. W. O'MALLEY, « Vatican II : Did Anything Happen? », p. 37 et 52.

48. J. W. O'MALLEY, « Vatican II : Did Anything Happen? », p. 37.

49. E.-Martin MEUNIER et Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur », l'horizon « personaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, p. 49.

pas d'amener tout le monde à l'Église – notamment par la multiplication des institutions chrétiennes – mais plutôt d'infuser dans toute la société les valeurs de l'Évangile que sont la solidarité, l'amour du prochain, l'entraide<sup>50</sup>. En d'autres mots, le personnelisme souhaite faire passer le catholicisme d'une religion institutionnelle à une religion personnelle ; plutôt que de laisser sa vie religieuse être prise en charge par un réseau d'institutions, le ou la fidèle doit prendre en main sa spiritualité en agissant dans son environnement suivant les critères évangéliques, seule preuve d'une foi authentique et mûre. Cette façon d'aborder la relation entre religion et société sous-tend la critique adressée par la revue au catholicisme québécois et à son conformisme : les croyants et croyantes qui se contentent de fréquenter les institutions catholiques vivraient une religiosité infantile<sup>51</sup> tandis que l'engagement personneliste révélerait une foi « adulte », « majeure » et « responsable »<sup>52</sup>. La philosophie de Mounier se trouve aussi au cœur de l'appel de *Maintenant* à l'abandon de l'éducation catholique au profit d'un service de pastorale indépendant des structures scolaires. Il s'agit en effet d'un service personnel qui serait plus à même de développer chez les générations montantes une foi solide et authentique, souci premier des personalistes.

En plus d'adhérer au personnelisme, les animateurs et animatrices de la publication se révèlent adeptes de la théologie de la sécularisation, un important courant théologique d'après-guerre qui voit dans ce phénomène non pas un vecteur d'incroyance, mais plutôt l'occasion d'intérioriser la foi<sup>53</sup>. Le détachement des réalités terrestres de « l'emprise d'une réalité d'ordre supérieur » et l'acquisition subséquente de l'autonomie de celles-ci seraient les signes d'un « monde devenu majeur<sup>54</sup> » au sein duquel l'humain

---

50. E.-M. MEUNIER et J.-P. WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur »*, p. 61.

51. Voir, par exemple : Henri-Marie BRADET, « Pour une Église plus humaine », *Maintenant*, mai 1963, p. 148 ; Henri-Marie BRADET, « ... Et le scandale des forts ! », *Maintenant*, juin 1963, p. 184 ; Georges-Henri LÉVESQUE, « Le nouveau laïc », *Maintenant*, octobre 1963, p. 293 ; A. LIÉGÉ, « L'infantilisme, mode de vie ? », *Maintenant*, novembre 1963, p. 330.

52. Voir : Marielle TREMBLAY, « Le scepticisme religieux au niveau collégial : mode ou réalité ? », *Maintenant*, juin 1962, p. 210 ; Armand CROTEAU, « Les laïcs crient au secours », *Maintenant*, janvier 1963, p. 9 ; J.-M.-R. TILLARD, « La foi mariale en danger ? », *Maintenant*, décembre 1963, p. 373 ; Françoise STANTON, « Vont-ils perdre la foi... nos enfants ? », *Maintenant*, mai 1964, p. 158 ; Jean CRUVELIER, « Chrétiens adultes », *Maintenant*, septembre 1964, p. 266 ; Vincent HARVEY, « Le Dieu des sans-messe », *Maintenant*, juin-juillet 1967, p. 211.

53. François-André ISAMBERT, « La sécularisation interne du christianisme », *Revue française de sociologie*, 17, 4 (1976), p. 574.

54. Gabriel CHÉNARD, « Sécularisation et salut », *Laval théologique et philosophique*, 37, 2 (1981), p. 169.

chercherait à résoudre ses problèmes sans s'en remettre à Dieu<sup>55</sup>. Cette évolution serait positive, car l'humain en arriverait à se rendre compte que Dieu est en tout et partout et non simplement « au ciel », loin de sa réalité quotidienne, avec pour résultat que la foi s'incarnerait dans tous les actes du ou de la fidèle plutôt que dans les seuls rites religieux<sup>56</sup>. L'un des plus éminents théologiens de ce courant, le dominicain Marie-Dominique Chenu (1895-1990), est d'ailleurs un invité de marque de la revue. Il signe en janvier 1973 un article sur le rapport Dumont dans lequel il invoque l'importance d'insister sur la transcendance de Dieu : « il s'agit de construire un monde qui soit, par et dans l'homme, en voie de divinisation dans le Christ, et non de le consacrer par une extrapolation<sup>57</sup> ». Pour les intellectuels de *Maintenant*, la sécularisation et l'autonomie du temporel sont à respecter d'abord et avant tout parce qu'elles sont « sacralisantes », une opinion qui rend possible le militantisme en faveur de « l'école neutre ouverte », c'est-à-dire une structure scolaire publique autonome face à l'Église.

À l'échelle locale, *Maintenant* s'inscrit dans un écosystème de publications intellectuelles dont plusieurs militent activement en faveur de la laïcisation de la société québécoise. Il est évident que celles-ci exercent une influence considérable sur les collaborateurs et collaboratrices qui nous intéressent. En effet, comme nous le verrons, la position du mensuel catholique se rapproche, au fil du temps, des opinions plus « radicales » de ces publications jusqu'à rompre elle aussi avec l'idée d'éducation catholique. Nous pouvons ainsi nommer la revue *Parti pris* (1963-1968) dont les écrits sont critiques du « Bill 60 » qui est explicitement défendu jusqu'en 1965 dans les pages de *Maintenant*<sup>58</sup>. Si la Loi 60 fait effectivement passer le contrôle du domaine de l'éducation des mains de l'Église à celles du gouvernement, cette revue argue que la loi ne remet pas fondamentalement en question l'influence de l'institution religieuse au sein de la société et qu'elle favorise la majorité croyante en conservant l'école publique confessionnelle, et ce, au prix de la neutralité de l'État et de la liberté de conscience d'une partie des citoyens<sup>59</sup>. Les partipristes réclament pour leur part la laïcisation complète de

---

55. Bruno CHENU et Marcel NEUSCH, *Au pays de la théologie : À la découverte des hommes et des courants*, Paris, Le Centurion, 1979, p. 80-82.

56. Gabriel CHÉNARD, « Sécularisation et salut », p. 171.

57. Marie-Dominique CHENU, « Propos d'un "étranger" sur le Rapport Dumont », *Maintenant*, janvier 1973, p. 34.

58. Durant cette période, la revue est autant critique d'une certaine gauche laïciste que de la droite catholique voyant dans le « Bill 60 » le début de la fin de la présence de l'Église en milieu scolaire. Voir, par exemple : Henri-Marie BRADET, « Vraies et fausses sécurités », *Maintenant*, septembre 1963, p. 256 ; Louis O'NEILL, « La séparation de l'Église et de l'État », *Maintenant*, septembre 1963, p. 258.

59. Martin ROY, « Le programme laïciste de la revue de gauche *Parti pris* (1963-1968) », *Bulletin d'histoire politique*, 22, 3 (2014), p. 206.

toutes les institutions publiques, y compris le système scolaire<sup>60</sup>. *Maintenant* ne rejoindra qu'à moitié cette revendication, considérant que la pastorale catholique – et celle des autres religions – pouvait évoluer au sein d'écoles neutres sans violer les principes de la neutralité. La revue *Cité libre* (1950-1966) fait elle aussi, dès la décennie 1950, de la promotion de la laïcité et de la séparation de l'Église et de l'État une dimension fondamentale de son action. Ses écrits, de même que son adhésion au personalisme de Mounier – qu'elle tire de la revue française *Esprit* – ont sans contredit influencé les auteurs et autrices de *Maintenant*<sup>61</sup>. C'est notamment ce penchant philosophique qui amène cette dernière à miser entièrement sur le service de pastorale pour faire cheminer les jeunes générations dans le Christ.

## La question de la confessionnalité scolaire

À présent au fait des influences multiples et du contexte sociohistorique qui façonnent *Maintenant*, nous sommes à même d'observer le cheminement de la revue en matière de confessionnalité des structures scolaires publiques. D'abord engagé dans la défense du rôle de l'Église en éducation et ce, en pleine contradiction de la critique farouche qu'il fait du système de chrétienté, le mensuel tient un discours davantage cohérent à partir de l'été 1965. En effet, sa revendication de déconfessionnaliser le réseau scolaire à compter de ce moment apparaît clairement comme la « mise en pratique » de la synthèse religieuse et idéologique qu'il développe depuis sa fondation.

## La défense de l'école confessionnelle ou la lutte contre l'anticalicisme

La première publication de *Maintenant* date de septembre 1962, c'est-à-dire deux mois après la conclusion des travaux de la « Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec » (« Commission Parent »). Celle-ci a pour mandat de se pencher, entre autres sujets, sur la division du réseau d'écoles suivant les lignes confessionnelles. La question de la confessionnalité se pose alors puisqu'on assiste au Québec, au début des années 1960, à l'émergence d'une prise de conscience que tous les citoyens ne sont pas croyants et que les institutions publiques doivent tenir compte de cette réalité<sup>62</sup>. À ce sujet, le sociologue Guy Rocher écrit que

---

60. M. ROY, « Le programme laïciste de la revue », p. 211.

61. Ivan CAREL, « La Révolution tranquille en paradigmes », *Bulletin d'histoire politique*, 12, 1 (2003), p. 4.

62. Gilles ROUTHIER, « Le consentement des catholiques du Québec et de son épiscopat à la laïcité (1960-2008) : un parcours contrasté », dans C. Foisy et D. Koussens (dir.), *Les catholiques québécois et la laïcité*, p. 82.

les « deux principes fondateurs de la position du rapport Parent en matière de confessionnalité sont la neutralité de l'État en matière religieuse et la liberté de conscience des citoyens<sup>63</sup> », principes sur lesquels *Maintenant* va s'appuyer jusqu'en 1965 pour défendre la confessionnalité scolaire. En toile de fond de ces travaux – et de cette prise de position de la revue – se trouve l'idée de plus en plus répandue au sein de la société québécoise que, du côté catholique, le clergé monopolise des positions d'autorité sans avoir les compétences requises pour l'exercer, a fortiori dans le domaine de l'éducation<sup>64</sup>.

Tout engagés qu'ils sont dans la critique de la religiosité canadienne-française, les collaborateurs et collaboratrices du mensuel évitent néanmoins de diriger leur militantisme anti-chrétienté vers l'école confessionnelle, jusqu'à l'été 1965. Plus, visiblement aiguillonnés parce qu'ils perçoivent comme une montée de l'anticléricalisme au Québec, ils et elles se portent à la défense de l'éducation catholique et du rôle joué par le clergé en milieu scolaire. Ainsi, la revue fustige le « prurit anticlérical<sup>65</sup> » qui fait de l'Église la source de tous les maux de la société canadienne-française et relègue au rang de mode ce type de discours<sup>66</sup>. L'Église se serait acquittée noblement des responsabilités que la société civile lui a confiées en matière d'éducation et l'on considère que « seuls des chrétiens aigris, fortement déçus ou manquant de maturité oseraient affirmer que l'on aurait avantage à se passer totalement du prêtre à l'école, sauf peut-être, à l'extrême gauche, une poignée de doctrinaires irréductibles.<sup>67</sup> » Bref, la confessionnalité scolaire servirait la plupart du temps de bouc émissaire<sup>68</sup>.

Face au Mouvement laïque de langue française qu'ils soupçonnent de vouloir secrètement laïciser l'entièreté du système scolaire francophone<sup>69</sup>, les animateurs et animatrices promeuvent l'idéal du pluralisme personnaliste de

---

63. G. ROCHER, « Confessionnalité et laïcité dans la mire du rapport Parent », p. 203.

64. David SELJAK, « Catholicism's "Quiet Revolution": *Maintenant* and the New Public Catholicism in Quebec after 1960 », dans Marguerite Van Die (dir.), *Religion and Public Life in Canada: Historical and Comparative Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 259.

65. A.-M. PERRAULT, « L'Église est-elle contre la psychanalyse ? », *Maintenant*, janvier 1962, p. 8.

66. Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, « Anticléricalisme : un tremplin », *Maintenant*, juin 1965, p. 195.

67. Pierre SAUCIER, « L'éducation et les curés », *Maintenant*, janvier 1964, p. 21.

68. Louis O'NEILL, « Projet Lacoste », *Maintenant*, janvier 1962, p. 14.

69. Voir par exemple P. D. DUVAL, « Le Mouvement laïque... incompris ? », p. 244-245.

Jacques Maritain<sup>70</sup>. Suivant cet auteur, l'État se doit de respecter la liberté de chaque personne, valeur cardinale, entendue au sens de « *realisation of the human person in accord with his or her nature—specifically, the achievement of moral and spiritual perfection*<sup>71</sup>. » L'individu a donc un droit dit « naturel » en matière de spiritualité : puisque la finalité naturelle de chacun et chacune est le perfectionnement spirituel, le gouvernement se doit de lui fournir les moyens de cheminer vers celle-ci, c'est-à-dire de garantir ce droit<sup>72</sup>. C'est dans cette optique que *Maintenant* souhaite voir apparaître des réseaux d'établissements scolaires pour les « divers groupes convictionnels de la nation (catholiques, protestants et incroyants)<sup>73</sup>. » Ce serait la seule façon pour le gouvernement de respecter le droit naturel au perfectionnement spirituel, « devoir démocratique vis-à-vis des citoyens<sup>74</sup> », de même que le principe de neutralité de l'État en matière religieuse. Les agnostiques et incroyants seraient du même coup libérés de l'éducation religieuse et se retrouveraient au sein du réseau d'écoles neutres. En décidant autrement, par exemple en laïcisant tout le système scolaire, le gouvernement violerait la liberté de conscience des citoyens<sup>75</sup>. Plus, il céderait à l'« intolérance dogmatique camouflée<sup>76</sup> » des laïcistes qui prétendent vouloir protéger la conscience des jeunes, mais qui seraient davantage animés par des sentiments antireligieux<sup>77</sup>. Satisfaits du « Bill 60 » du gouvernement Lesage qui correspond largement à leurs revendications, les intellectuels de *Maintenant* n'en sont pas moins critiques de la qualité de l'éducation catholique telle que dispensée à leur époque. Un rehaussement de celle-ci serait crucial selon le directeur Bradet, car en matière religieuse, « la vraie sécurité consiste à équiper les cerveaux » et à « susciter des cœurs pleins de dynamisme chrétien<sup>78</sup> » plutôt qu'à obtenir

---

70. Jacques Maritain a une grande influence sur les Dominicains à cette époque. Voir : Y. CLOUTIER, « L'influence de Maritain », p. 397-411.

71. William SWEET, « Jacques Maritain », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, mai 2019, [en ligne] : <https://plato.stanford.edu/entries/maritain/>.

72. W. SWEET, « Jacques Maritain ».

73. M. ROY, « Catholicisme de gauche et laïcité durant la Révolution tranquille : l'exemple de la revue *Maintenant*, 1962-1968 », dans C. Foisy et D. Koussens (dir.), *Les catholiques québécois et la laïcité*, p. 105. Dans la revue, voir : Jacques CROTEAU, « Les exigences laïques du pluralisme », *Maintenant*, septembre 1962, p. 290.

74. Gérard DION, « Le Bill 60 et la confessionnalité », *Maintenant*, septembre 1963, p. 262.

75. G. DION, « Le Bill 60 et la confessionnalité », p. 262.

76. J. CROTEAU, « Les exigences laïques du pluralisme », p. 289.

77. Le directeur Bradet considère que ces gens font la promotion d'« une neutralité qui recouvre souvent une volonté de *fermeture au sacré*. » Henri-Marie BRADET, « L'anticléricisme, un malheur ? », *Maintenant*, mai 1964, p. 148.

78. Henri-Marie BRADET, « Vraies et fausses sécurités », *Maintenant*, septembre 1963, p. 256.

les seules garanties légales concernant le statut confessionnel des écoles<sup>79</sup>. Ce même souci pour l'intelligibilité de la foi contribue, quelques années plus tard, à la rupture de plusieurs collaborateurs et collaboratrices du mensuel avec le cours de catéchèse obligatoire jugé profondément inadéquat.

### **L'école confessionnelle ou le « dernier bastion de la chrétienté<sup>80</sup> »**

La contradiction inhérente à la tenue d'un tel discours – celui de la défense de l'école confessionnelle – par des militants anti-chrétienté est graduellement résorbée à compter de l'été 1965. Plusieurs auteurs et autrices commencent alors à appliquer à l'école confessionnelle la critique de la chrétienté échafaudée depuis la première publication du mensuel ; ils et elles lui associent les mêmes conséquences pour la foi qu'aux autres institutions catholiques, à savoir l'ignorance et le conformisme. Ce faisant, nous observons la « mise en pratique » de la synthèse religieuse et idéologique de la revue, produit des influences multiples que nous avons abordées, celle-ci étant jusque-là demeurée théorique. En effet, les écrits concernant le milieu scolaire vont tous dans la même direction et sont entre autres guidés par les principes de dialogue, d'intelligibilité de la foi et de liberté évangélique. Seule la question du maintien de la catéchèse à l'horaire régulier isole le directeur Vincent Harvey des autres collaborateurs et collaboratrices.

À compter de l'été 1965, la critique de l'autoritarisme de la chrétienté, la promotion du personnalisme de même que l'adhésion aux orientations de Vatican II deviennent de plus en plus difficiles à concilier avec l'existence d'écoles publiques confessionnelles où les cours de religion et l'esprit chrétien sont imposés. Les auteurs et autrices ressentent un inconfort d'autant plus grand qu'ils sont obligés de reconnaître qu'un nombre croissant de jeunes délaissent la religion ou, du moins, y voient très peu d'intérêt. Ils et elles subissent donc la présence du fait religieux sans pouvoir s'y opposer. Bref, il s'agit là carrément du *modus operandi* de la chrétienté honnie et du bafouement de la liberté évangélique. Ainsi, Paul-Marcel Lemaire relève les incohérences des écoles « officiellement catholiques » : de nombreux élèves y évoluent sans appartenir à des familles vraiment chrétiennes et sans recevoir d'éducation religieuse à la maison. À l'école, ceux-ci et celles-ci sont donc

---

79. Sur le même sujet, voir aussi L. O'NEILL, « La séparation de l'Église et de l'État », p. 258 ; G. DION, « Le Bill 60 et la confessionnalité », p. 264 ; Jean PARÉ, « Bill 60 et philosophie », *Maintenant*, octobre 1963, p. 295 ; P. SAUCIER, « L'éducation et les curés », p. 21. Tous vont dans ce sens : la recherche de garanties juridico-légales pour le catholicisme délaisserait en fait l'essentiel, à savoir l'intériorisation de la foi par les jeunes.

80. L'expression est tirée de : Vincent HARVEY, « La mort des Églises », *Maintenant*, mai 1968, p. 131.

soit désintéressés, soit franchement hostiles à l'élément religieux<sup>81</sup>. Dans un article postérieur, il note que ces étudiantes et étudiants non-croyants «continuent de se terrer dans l'anonymat, de se plier en silence à toutes les requêtes de la religion à l'école, de ronger leur frein et de sécréter un ressentiment hargneux contre les parents et les éducateurs.<sup>82</sup>» La réflexion de Lemaire est corroborée par Louis Racine en mars de l'année suivante. Faisant lui aussi part de son inquiétude quant à la liberté évangélique, pierre angulaire de la croyance authentique, il affirme que le caractère libre de la foi lui apparaît contredit par la structure confessionnelle de l'école<sup>83</sup>. Comme Lemaire et Racine, le directeur Vincent Harvey constate qu'une part croissante des élèves est hostile au fait religieux imposé «par le haut», comme en fait foi l'agressivité manifestée par les plus avancés (dixième et onzième années) lors des cours de catéchèse<sup>84</sup>. De même, il reproche aux collèges classiques et à certaines universités de rendre obligatoires les cours de catéchèse et de sciences religieuses, arguant que les jeunes y voient une entrave à leur liberté de conscience et qu'ils et elles s'en trouvent confortés dans leur opinion que la religion est indissociable de l'autoritarisme<sup>85</sup>. Le père Harvey en vient ainsi à déconsidérer l'école confessionnelle, qu'il qualifie de «dernier bastion de la chrétienté<sup>86</sup>», se désolant de la «mentalité de chrétienté» de ses défenseurs<sup>87</sup>. Au-delà des principes de liberté évangélique et de liberté de conscience, c'est dans l'esprit de dialogue de Vatican II que ces auteurs inscrivent leur démarche. En effet, c'est face à l'hostilité verbalisée par les jeunes qu'ils acceptent de faire évoluer leur position, pourtant jusque-là bien ancrée en sens contraire.

Ainsi opposés à la reconduite de la logique de chrétienté auprès des générations montantes, la plupart des auteurs et autrices qui abordent le sujet de la confessionnalité scolaire s'entendent sur la nécessité de faire cheminer le système vers une «saine laïcité<sup>88</sup>», c'est-à-dire que l'éducation religieuse serait remplacée par un enseignement facultatif au sein d'écoles publiques officiellement neutres et autonomes face aux Églises catholique et protestantes. Pour ce faire, plusieurs collaborateurs et collaboratrices proposent l'abolition des cours de catéchèse ou de religion de l'horaire

---

81. Paul-Marcel LEMAIRE, «École chrétienne, milieu pluraliste», *Maintenant*, avril 1965, p. 118.

82. Paul-Marcel LEMAIRE, «La liberté religieuse à l'école», *Maintenant*, janvier 1966, p. 27.

83. Louis RACINE, «Église libre, école autonome», *Maintenant*, mars 1966, p. 78.

84. Vincent HARVEY, «Le grand absent au collège : Dieu», *Maintenant*, septembre 1966, p. 266.

85. V. HARVEY, «Le grand absent au collège», p. 267.

86. V. HARVEY, «La mort des Églises», p. 131.

87. V. HARVEY, «La mort des Églises», p. 132.

88. Louis RACINE, «L'école unique», *Maintenant*, novembre 1967, p. 337.

régulier au profit de la seule présence pastorale des différentes religions. Pour Jean-Pierre Rathé, la différence entre ces deux méthodes de transmission de la culture religieuse réside dans le fait que le rôle de la pastorale « ne consiste pas à enrégimenter des gens passifs, mais plutôt à construire et animer un milieu qui favorise l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, selon une pédagogie de la foi qui tienne compte des gens tels qu'ils sont et non tels qu'on voudrait qu'ils soient.<sup>89</sup> » En plus d'aborder les jeunes générations comme une « terre de mission<sup>90</sup> », c'est-à-dire de leur proposer la foi catholique plutôt que de la leur imposer, Louis Racine souligne que cette option offrirait l'avantage de mettre à disposition des élèves les différentes croyances présentes au sein de la société québécoise. Un tel arrangement s'inscrirait dans le respect à la fois de la liberté de conscience et du pluralisme<sup>91</sup>.

Le service de pastorale répondrait aussi au besoin criant de rendre davantage intelligible la religion catholique, mal comprise par les jeunes qui peineraient à saisir l'essence de la foi<sup>92</sup> et à distinguer le Mystère chrétien des autres religions, voire de l'incroyance<sup>93</sup>. D'une part, ce service obtiendrait de meilleurs résultats que la catéchèse obligatoire puisqu'il s'adresserait aux élèves intéressés seulement. Dans un article intitulé « L'impasse de l'enseignement religieux », la collaboratrice Françoise Pageau-Samson écrit, dans un vocabulaire tout personnel, qu'il est absurde de croire qu'un cours obligatoire pour tous puisse éveiller chez les élèves une foi et un engagement solides comparables<sup>94</sup>. Dans le même numéro, Louise Desmarais-Bouchard, Yvon Laroche et Gilles Pelletier donnent encore davantage de poids à cette critique lorsqu'ils font remarquer que les autorités scolaires refusent la plupart du temps de dispenser du cours de catéchèse les

---

89. Jean-Pierre RATHÉ, « Possibilités et limites de la pastorale scolaire », *Maintenant*, août 1972, p. 30. Le service de pastorale n'est pas une invention des animateurs et animatrices de la revue, il existe déjà dans les écoles catholiques. La particularité des auteurs qui nous intéressent ici se trouve dans leur volonté de conserver ce service uniquement. Voir : Denise ROBILLARD, « L'enseignement religieux dans l'école québécoise (1961-1995). Aperçu des lois et des règlements relatifs à l'enseignement religieux dans les écoles », dans Raymond Brodeur et Brigitte Caulier (dir.), *Enseigner le catéchisme : Autorités et institutions, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Sainte-Foy et Paris, Presses de l'Université Laval et Éditions du Cerf, 1997, p. 394.

90. L. RACINE, « Église libre, école autonome », p. 78. Il s'agit peut-être d'un clin d'œil au livre *France, pays de mission* (1943) de Henri Godin.

91. L. RACINE, « L'école unique », p. 338.

92. Jacques CASTONGUAY, « École secondaire, foi religieuse », *Maintenant*, mars 1966, p. 99.

93. Pierre FORTIN, « L'étudiant et la religion », *Maintenant*, février 1966, p. 68.

94. Françoise PAGEAU-SAMSON, « L'impasse de l'enseignement religieux », *Maintenant*, août 1972, p. 24. Voir aussi Jean PERRAS et VAN OORSCHOT, « L'exemption de la catéchèse, un beau principe », *Maintenant*, août 1972, p. 25.

élèves qui le demandent<sup>95</sup>. D'autre part, Hélène Pelletier-Baillargeon argue que le service de pastorale rendrait possible un enseignement plus poussé du catholicisme en milieux pluralistes, par ailleurs de plus en plus nombreux. Au sein de ces derniers, la catéchèse obligatoire est « forcée d'être tolérante, ouverte et adaptée au pluralisme religieux des enseignants et des élèves », ce qui fait qu'elle « devient souvent une mixture diluée, édulcorée et d'inégale valeur<sup>96</sup>. » Bref, ces cours obligatoires viendraient encore davantage brouiller les conceptions des jeunes en matière de catholicisme. En définitive, seul le directeur Vincent Harvey se prononce pour le maintien de ce cours, à condition qu'il soit clairement circonscrit à l'horaire et que la religion ne s'imisce plus dans les matières profanes, c'est-à-dire que son enseignement se fasse dans le respect de l'autonomie du temporel. Lui aussi inquiet de la culture religieuse des élèves, il appuie le père jésuite Pierre Angers, pionnier des sciences de l'éducation, dans sa recommandation d'ajouter un cours de sciences religieuses au curriculum scolaire<sup>97</sup>.

## Conclusion

Pour résumer, c'est principalement par la négative que les auteurs et autrices de *Maintenant* en viennent à embrasser la déconfectionnalisation du système scolaire public et le concept d'école neutre ouverte. En effet, la synthèse religieuse et idéologique de la revue rend intenable la défense des structures scolaires officiellement catholiques. Suivant le raisonnement qu'ils et elles élaborent de 1962 à 1965, la logique de chrétienté qui sous-tend celles-ci est responsable de la grande aversion qu'éprouve une part importante des jeunes générations par rapport à la religion et de l'ignorance répandue en la matière. C'est à partir de l'été 1965 que la revue, qui se veut fidèle aux orientations de Vatican II, applique de manière cohérente sa vision d'un catholicisme renouvelé, c'est-à-dire personnaliste, intelligible,

---

95. Louise DESMARAIS-BOUCHARD, Yvon LAROCHE et Gilles PELLETIER, « Le cours de culture religieuse, une solution ? », *Maintenant*, août 1972, p. 32. Ce refus des autorités scolaires n'est pas surprenant : jusqu'aux années 1960, l'enseignement religieux fait figure de matière obligatoire et est considéré comme le cours le plus important par le personnel dirigeant. Voir : Brigitte CAULIER, « Enseigner la religion dans le système scolaire confessionnel au Québec (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », dans R. Brodeur et B. Caulier (dir.), *Enseigner le catéchisme*, p. 276-277.

96. Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, « Derrière le paravent de la confessionnalité scolaire », *Maintenant*, novembre 1971, p. 308.

97. Voir : Vincent HARVEY, « La vie l'emporte », *Maintenant*, janvier 1967, p. 25 ; Vincent HARVEY, « Pour une école neutre ouverte », *Maintenant*, avril 1968, p. 99 ; Vincent HARVEY, « De l'école confessionnelle à l'école neutre ouverte », *Maintenant*, novembre 1971, p. 307.

respectueux du pluralisme, axé sur le dialogue et tournant résolument le dos à un certain autoritarisme.

Si les auteurs et autrices adhèrent dès 1962 aux travaux conciliaires et alimentent leur réflexion des courants idéologiques et théologiques parmi les plus audacieux du siècle, comment expliquer leur réticence face à la laïcité et leur défense de l'école confessionnelle durant plusieurs années ? Comme nous l'avons montré, c'est assurément le climat tendu entre la société civile en transformation et l'Église catholique qui explique ce décalage. Les animateurs et animatrices, dont l'attachement à l'Église n'est pas à montrer, donnent en effet l'impression d'être assiégés lorsqu'ils et elles abordent la question des reproches qui lui sont faits en matière scolaire. Cette attitude ne peut cependant pas être maintenue éternellement et le mensuel en arrive à un appui fort pour la déconfessionnalisation des structures scolaires au profit de l'établissement d'un service de pastorale aux activités optionnelles ; cela se fait sous le directeur Vincent Harvey puis la directrice Hélène Pelletier-Baillargeon. Cette école neutre et ouverte apparaît comme l'unique solution à de multiples impératifs parfois contradictoires, à savoir l'ardente volonté d'enseigner le catholicisme, le respect du pluralisme et de la liberté de conscience ainsi que le principe de liberté évangélique. Elle permet aussi de rompre avec la logique du ghetto, de « l'aquarium savamment chauffé<sup>98</sup> » de la chrétienté qui est en partie reconduit par le « Bill 60 » et sa logique du particularisme institutionnel.

En prenant un peu de recul, les idées du mensuel catholique en matière scolaire laissent paraître certaines faiblesses. La prise de position contre la confessionnalité du système scolaire public est certes la plus concrète de la revue – en ce sens qu'elle vise explicitement une institution –, mais elle demeure théorique en raison des dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui garantissent l'existence d'écoles publiques confessionnelles. En un mot, ce qu'exigent les animatrices et animateurs de *Maintenant* est anticonstitutionnel et donc impraticable. Déjà brièvement abordée dans ce travail, il convient aussi de revenir sur la marginalité de la proposition de *Maintenant* au sein de la société civile. À l'époque où celle-ci est développée dans les pages de la revue, le maintien des structures scolaires confessionnelles jouit toujours d'une popularité beaucoup plus grande que les différentes options laïcistes proposées par les publications intellectuelles face auxquelles *Maintenant* se positionne. Cet appui fait d'ailleurs avorter deux projets de loi de deux gouvernements différents – 62, du gouvernement de Jean-Jacques Bertrand et 28, du gouvernement de Robert Bourassa – qui ne visent essentiellement qu'à regrouper les écoles catholiques et protestantes

---

98. Paul DOUCET et Louis RACINE, «Les parapluies de la confessionnalité», *Maintenant*, juin 1966, p. 181.

de Montréal sous la gouverne de commissions scolaires neutres, une réforme bien plus modeste que ce que souhaitent les autrices et auteurs du mensuel catholique et respectueuse de la constitution canadienne<sup>99</sup>. Vue sous cet angle, la contribution de *Maintenant* au parcours de la société québécoise en matière de laïcité semble plutôt mince.

Comme c'est le cas pour les autres sujets qui l'alimentent, dont l'indépendantisme et le socialisme, la réflexion de *Maintenant* concernant la confessionnalité des écoles n'évolue pas en vase clos. En plus de *Parti pris*, d'autres revues, comme *Relations* et *Aujourd'hui Québec* – réputées plus conservatrices –, abordent le sujet. Il serait assurément intéressant de comparer leurs positions respectives sur cet enjeu, de même que les arguments qui sont déployés de part et d'autre. On obtiendrait ainsi une vue assez globale des différents points de vue concernant la question scolaire au sein de l'Église catholique du Québec de l'époque entendue au sens large, c'est-à-dire incluant les militants et autres collaborateurs des revues.

---

99. Lucia FERRETTI, *L'Action nationale. Le long combat pour le Québec*, Montréal, Del Busso, 2019, p. 47-49.